



## Accueil en garderie (2023/2024)



**L'achat et la réservation des tickets garderie se fait obligatoirement sur Internet sur**

**<https://www.eticet.giis.fr/connexion-au-portail-famille/>**

**ou sur l'application mobile (pour installer l'application sur votre mobile, rechercher dans votre store, « eTicket Famille »)**

### Modalités du service

Peuvent bénéficier de la garderie les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la communauté de communes du Sammiellois.

L'accueil des enfants se fera dans chacun des groupes scolaires sous la responsabilité du personnel d'encadrement.

### Ecole fréquentée par l'élève :

Ecole de la Halle

**Horaires d'accueil : 7h30-8h30 / 16h15-17h30**

\*Pour la garderie de l'école de la Halle au-delà de 17h30, prendre contact avec le service scolaire de la Codecom 48 heures avant minimum.

Les enfants sont pris en charge dès 16h15 par un agent de la Codecom pour leur transport en bus vers l'école des Avrils.

Les parents viennent rechercher leur enfant à l'école des Avrils pour 18h30 maximum.

**Attention** : il est impératif de faire la demande de carte de transport au préalable sur [www.flou.eu](http://www.flou.eu) (la carte est gratuite).

Ecole des Avrils

**Horaires d'accueil : 7h30-8h30 / 16h15-18h30**

Ecole du Pont des Arts à Sampigny

**Horaires d'accueil : 7h30-8h45 / 16h15-18h00**

### Renseignements relatifs aux parents :

Je soussigné(e) M., Mme \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Adresse Mail (minimum une obligatoire) : \_\_\_\_\_

**Autorise** à venir chercher mon (mes) enfant(s) sur présentation d'une pièce d'identité.

M. – Mme \_\_\_\_\_

M. – Mme \_\_\_\_\_

M. – Mme \_\_\_\_\_

 **L'enfant :**

| NOM | PRENOM | DATE DE NAISSANCE | CLASSE |
|-----|--------|-------------------|--------|
|     |        |                   |        |

*Je m'engage à respecter les horaires de la garderie et le cas échéant à prévenir les personnes en charge de ce service de tout changement (qu'il soit ponctuel ou définitif).*

*Je m'engage à ce que mon enfant respecte les consignes de discipline mais également le personnel d'encadrement et le matériel mis à disposition.*

**Nous**, soussignés père et mère

.....  
.....  
.....

**Autorisons la Communauté de Communes du Sammiellois, le SMS du Pont des Arts ou des Trois Cantons Centre Meuse, suivant l'établissement fréquenté par mon enfant à faire transférer celui-ci à l'hôpital, par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur notre enfant (nom / prénom de l'enfant) .....**



Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

**Signature des parents :**